Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1044

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FEUILLETON DES FINANCES FÉDÉRALES

Carnaval sans masques

Initiatives et propositions fleurissent après le refus par le peuple du nouveau régime des finances fédérales...

(*ag*) Les diverses droites, comme on dit en France, font du scrutin du 2 juin, où le nouveau régime financier fut refusé sans équivoque, leur victoire. Et dans leur logique il faut que cette victoire leur appartienne, car tout vainqueur dicte sa loi. Donc ils dictent (pour l'instant il ne s'agit que de dictée journalistique ou parlementaire) sans complexe et sans retenue.

Interprétation

A lire la carte des résultats, la plus grande prudence devrait pourtant être requise. Par exemple Vaud où les arguments fédéralistes furent présentés avec insistance et relayés par les partis radical et libéral donne un pourcentage de rejet plus faible que Genève. Le vote négatif de Neuchâtel déborde très largement l'électorat de la droite politique et économique. Il est évident qu'une partie de la gauche — de manière ouverte le parti du travail, de manière larvée chez les socialistes — a voté *non*. L'accaparement du vote est un abus d'interprétation. Erreur qui risque de conduire ces vainqueurs qui veulent leur part léonine à des déconvenues populaires. Mais comme les droites sont diverses, il y a autant de programme qu'il y a de marrons dans le feu.
On en décompte trois.

La droite économique

La Neue Zürcher Zeitung (15 juin) a présenté les propositions de cette tendance. Elles sont d'une indécence à faire rougir un grognard de vieille garde politique.
Première proposition: mise en application de l'allégement du droit de timbre, mais sans compensation de recettes sur le marché interne des émissions ou des assurances. Perte: 700 millions. Si la gauche lance un référendum, il sera repoussé, car la perte sera de toute façon importante en raison du transfert de cette activité à l'étranger. Et, dit l'auteur (rg), il ne faut pas tuer la poule aux œufs d'or. Il y a longtemps qu'on n'avait plus entendu un slogan aussi éculé. Signe des temps ! Le fait que l'Association suisse des banquiers ait soutenu le projet et qu'elle ait été battue est aux yeux de l'auteur sans signification.
Deuxième proposition: suppression de la taxe occulte et introduction de la TVA, mais en dessous de 6,2% pour qu'il soit évident qu'il n'y a pas de surcharge fiscale.
Troisième proposition: provoquer ainsi une situation de caisse vide, seul moyen d'obtenir du Parlement des économies réelles. Recette éprouvée par absence de recettes ! Ensuite, on pourra envisager un allégement, au profit des cantons, de l'impôt fédéral direct.
Très cyniquement dit, c'est: je me sers d'abord, il en restera moins pour tout le monde, chacun alors se serrera la ceinture.

La droite fédéraliste, variante A

Le bulletin hebdomadaire des Groupements patronaux vaudois présente le projet sous le titre plus bucolique que fiscal: «Après la pluie, le beau temps». Suppression de l'impôt fédéral direct, introduction de la TVA pour assurer les recettes de la Confédération, la péréquation intercantonale serait garantie par une fraction de la TVA ou l'impôt anticipé, quand bien même la coordination européenne menace cet impôt dans ses taux actuels. Comment les cantons réintroduiront-ils dans leur barème la très forte progressivité de l'impôt fédéral sur les gros revenus ? On ne le dit pas. De quelle charge supplémentaire seront-ils responsables ? On ne sait. Une initiative populaire est en préparation. Attendons !

Variante B

C'est la motion déposée par le conseiller national Pidoux et le conseiller aux Etats Cavadini: allégement progressif de l'impôt fédéral direct jusqu'à ce qu'il ne joue plus que le rôle d'impôt de péréquation intercantonale. En compensation la confédération est déchargée de certaines tâches. Lesquelles ? On sait les difficulté qu'ont rencontrées les étapes successives d'une nouvelle répartition des tâches et des charges; c'est de l'histoire récente.
Attendons le développement !

Commentaires

Il faut d'abord savoir si l'on est dans une stratégie d'affrontement, style (rg) dans la *NZZ*. M. de La Palice dirait que s'il y a affrontement, la discussion cesse. Mais ajoutons que, dans la perspective européenne, ce choix serait deux fois faux. L'adaptation à l'Europe exige cohésion face aux égoïsmes conservateurs. Dautre part, la politique étrangère sera fortement plus coûteuse au titre de la solidarité avec les régions pauvres de l'Europe et du tiers monde.
Si l'on n'est pas en lutte ouverte, bien que cela dérange beaucoup, il importe d'identifier les dépenses nouvelles non seulement prévisibles, mais nécessaires. Vient ensuite la répartition des moyens. Un transfert progressif de la fiscalité directe aux cantons est possible à une condition politique absolue, c'est que la progressivité de l'impôt fédéral soit intégrée aux barèmes cantonaux. Certes, il faudrait une disposition fédérale pour l'exiger initialement, mais ce n'est pas contradictoire dans les termes. Un tel dispositif impliquerait aussi non seulement une harmonisation forte, mais des seuils d'imposition minimale notamment en ce qui concerne les personnes morales. Enfin, il importerait que l'introduction (inévitable) de la TVA soit portée par ceux-là mêmes qui ont tenu à dire qu'ils ne la combattaient pas, USAM en tête.
Beaucoup de conditions pour réussir un dépannage. A la limite de l'utopie. ■

EN BREF

L'introduction du courrier B a permis, selon une information parue dans le journal syndical *Union*, de convertir 10 850 heures de services tardifs ou de nuit en services de jour, dont ont «profité» 650 collaboratrices et collaborateurs des PTT. Ces 650 personnes «perdent» par contre plus de 50 000 francs par mois à cause de la suppression d'une partie de l'indemnité de nuit. A terme, l'économie pour les PTT devrait atteindre à ce titre 2,7 millions de francs par an.

Les étrangers en Suisse semblent adopter les normes helvétiques en matière de participation aux élections. Pour les élections aux «Co-mies» (DP 1041) elle a été, sur l'ensemble des 22 arrondissements, de 27,8% avec une très forte abstention pour les Italiens de la deuxième et de la troisième génération. A propos, la

14 JUIN

La peur du mot et la force de la chose

Les Suisses n'aiment pas le mot «grève». Ce qui n'a pas empêché les femmes de fêter avec originalité dix ans d'(in)égalité.

(*yj*) Elle a eu lieu, osant porter son vrai nom. Elle, cette mesure de combat contraire à la paix du travail et des foyers. Elle, cette audace qui fonde la dignité des travailleurs en temps de libéralisme avancé — comme disent les prophètes de la lutte finale. Elle, cette manifestation qui veut tout dire de l'impatience immédiate devant l'injustice non encore réparée, à la détermination de faire triompher à plus long terme des revendications fondamentales.
Elle, c'est bien sûr la grève — des femmes — décrétée par l'Union syndicale suisse et non par telle ou telle fédération, pour marquer les dix années d'inégalité de fait entre femmes et hommes, malgré l'inscription du principe de l'égalité dans la Constitution fédérale en 1981.

Humour et simplicité joyeuse

Peu importe le nombre des participant-e-s à cette magnifique journée «rose-fuchsia», du 14 juin 1991. A partir de 100 000, chiffre cité par les estimations les plus prudentes, le succès était de toute manière superbe, éclatant, impossible à méconnaître. Et comme la journée fut empreinte d'humour, de simplicité joyeuse et de fantaisie dans le renversement des rôles, la réussite reste indiscutable.
Voilà qui fait plaisir sincèrement sans arrière-pensée, même si le machisme n'a subi qu'un refoulement momentané — et encore, pas dans toutes les rédactions. Et cela même si, au niveau de la notoriété, la journée du 14 juin aurait tout aussi bien pu se passer d'événements, tellement on en avait parlé d'avance, saisissant l'occasion d'évoquer les discriminations dont les femmes demeurent victimes à l'école et au travail notamment.
Mais le tout a démontré le caractère perturbé du rapport que nous entretenons à l'idée même de la grève. Passons sur les commentaires des bourgeoises, tellement embêtées par le mot qu'elles ont pu se sentir dispensées de faire la chose. Passons également sur les propos patronaux, tout empreints du sérieux de rigueur pour les grands affrontements.
Mais arrêtons-nous sur les discours des autres, qui ne sont ni les femmes non féministes et fières de l'être, ni des patrons peu portés sur la plaisanterie quand il s'agit d'heures de travail perdues. Eh bien, les autres, ils/elles ont eu beaucoup de peine — moi la première d'ailleurs — à prononcer le mot de grève, qui sonne dans notre pays comme une provocation, à la fois gratuite quant à son sens, et souvent coûteuse quant à ses effets sur les salarié-e-s concerné-e-s.

Pas de tradition de lutte

Nous n'avons aucune tradition, et donc pas de culture en matière de grève, contrairement à beaucoup de pays, voisins ou moins proches, où l'on a une telle familiarité avec les mesures de lutte qu'elles en perdent trop souvent leur effet de pression. En Suisse, on travaille, Monsieur, on ne dérange pas; certes notre «workalcoolism» ne va pas comme au Japon jusqu'à l'auto-réduction de la durée des vacances — sauf cas graves mais exceptionnels. Mais le fait même d'interrompre le travail, de le faire ouvertement et non pas sous le couvert d'un alibi quelconque, le fait d'affirmer le droit d'exister en dehors même du travail accompli, tout cela perturbe si profondément notre système de valeurs que nous préférons taire le mot de grève. Mécanisme classique de la négociation par le silence.
Triste exorcisme en vérité, et qui n'arrange rien car la non mention d'un fait ne l'a jamais privé de sa réalité. Or donc, dissimulée le plus souvent en journée d'action et de réflexion, la grève des femmes a bel et bien eu lieu, sous des formes peu traditionnelles le plus souvent — mais les femmes sont encore trop neuves en syndicalisme comme en politique pour faire les choses comme le veut la tradition, masculine évidemment. ■

liste des natifs de Suisse, de Saint-Gall, a obtenu un mandat.
Un cinquième (20,3%) des Français qui élisaient leurs six représentants au Conseil des Français à l'étranger ont participé au vote. Cinq des six listes présentées ont obtenu une représentation. Seul le Cercle national des Français résidants à l'étranger, patroné par Jean-Marie Le Pen, n'a pas d'élu. Deux listes, avec chacune un élu, représentaient la mouvance de l'actuel président de la Républque. Une femme est élue sur une liste s'intitulant France-Suisse-Liechtenstein.

La Savoie n'oublie pas son passé et veut conserver une identité. C'est ainsi que le Sarto, une association de la région, a accueilli récemment la famille du chef de la Maison de Savoie dans une «rencontre autour de la Croix de Savoie». A la même époque, la princiesse Marie-Gabrielle de Savoie a rendu visite à l'Académie de Savoie à Chambéry.

La modernité de la démocratie directe

(suite de la première page)

aussi de s'opposer à eux, de stimuler et de résoudre les conflits qui sont le propre de la vie démocratique.
Les formes actuelles de la démocratie directe ne sont pas pour autant sacrées et méritent réexamen, non pour en réduire la portée mais au contraire pour les approfondir. On pense par exemple à l'importance croissante des textes d'application alors que la participation populaire est limitée aux normes constitutionnelles et aux lois.
L'exercice des droits populaires ne va pas sans problème: niveau de compréhension des citoyens, inégalité des moyens financiers notamment. Certains, face à ces difficultés, préconisent de restreindre cet exercice sous prétexte de mieux assurer la participation démocratique. L'autre solution consiste à améliorer les conditions de la vie démocratique, par exemple en renouvelant la formation civique dans les écoles. Parce que cette manière de vivre en communauté est exigeante pour les individus. JD